



Le Président

Monsieur Benoît BLOT
Vice-Président en charge de la gestion
durable des déchets, de l'assainissement,
des espaces publics, du projet Hydrogène
et des PLUi
Établissement public territorial
Vallée Sud Grand Paris
28 rue de la Redoute
92260 Fontenay-aux-Roses

PP/LS/08-21
Contact : Mme SORMAIN
07 63 04 27 85 - lsormain@cci-paris-idf.fr

Courbevoie, le 13 août 2021

Objet : Avis sur la modification simplifiée n°5 du Plan Local d'Urbanisme de Malakoff

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu informer la CCI Hauts-de-Seine de la modification du Plan local d'urbanisme de Malakoff, et je vous en remercie.

La procédure de modification simplifiée doit permettre d'apporter des précisions sur :

- L'aménagement des jardins sur dalle et toiture végétalisée
- La notion de bande sans coefficient d'emprise au sol
- Les conditions de sauvegarde des bâtiments étant inscrits ou classés au titre des monuments historiques
- La norme de stationnement concernant les véhicules des nouvelles constructions de logements.

Les modifications envisagées visent les zones du règlement déterminant le gabarit des constructions impactant les toits-terrasses végétalisées, les structures en bois et ceux faisant l'objet d'une isolation thermique. L'ensemble de ces modifications interviennent afin de développer la mixité urbaine et de répondre favorablement aux attentes environnementales de la commune de Malakoff.

Compte tenu de la nature des évolutions envisagées, la CCI Hauts-de-Seine émet un avis favorable sur le présent projet de modification du PLU de Malakoff.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Patrick PONTHER